

# PROCÉDURE DE DÉCLARATION À LA SACEM

Avec l'adhésion à Gestanet, **la procédure de déclaration auprès de la SACEM évolue**. Vous aurez dorénavant votre **espace personnel** et devrez faire vos déclarations directement sur le **site internet** de la SACEM.

## LA CNFR RENÉGOCIE AVEC LA SACEM

Les cours de sport et manifestations sportives intègrent notre protocole d'accord

Depuis plusieurs années, le protocole d'accord conclu entre la CNFR et la SACEM permet à l'ensemble des structures adhérentes du réseau de bénéficier d'une réduction pouvant aller jusqu'à **32,5%** sur la mise en place d'événements culturels et artistiques (sous réserve de déclaration préalable).

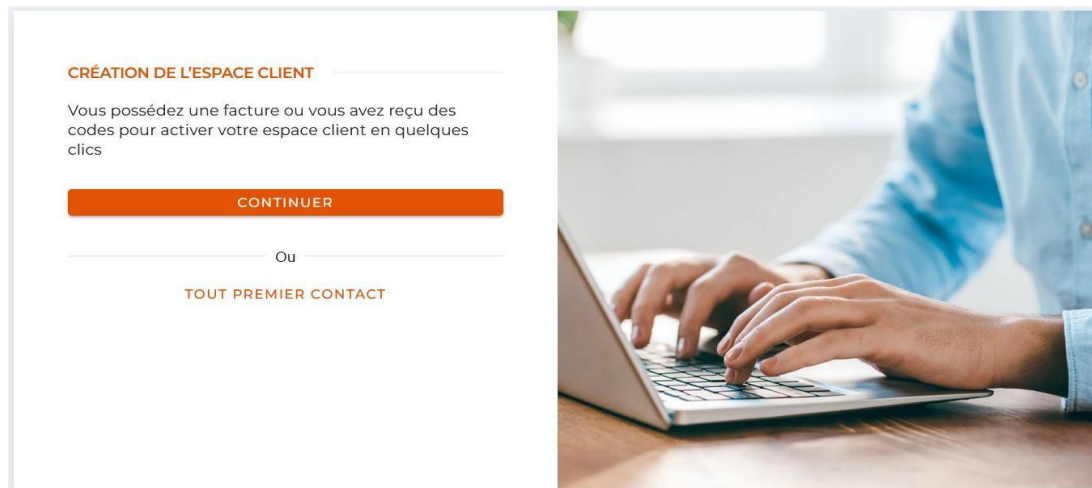
**Nouveauté 2024/2025** : grâce à des liens de confiance renouvelés et à une renégociation avec la SACEM, un avenant à ce protocole d'accord permet désormais d'intégrer les **manifestations sportives occasionnelles ainsi que les cours de sport amateurs**, avec une réduction à hauteur de 9%.

➤ Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de la CNFR : [Culture > La boîte à outils Culture des Foyers Ruraux](#)

**Le protocole d'accord conclu entre la CNFR et la SACEM permet à l'ensemble des structures adhérentes du réseau de bénéficier d'une réduction pouvant aller jusqu'à 32,5% sur la mise en place d'événements culturels et artistiques (sous réserve de déclaration préalable). Vous bénéficiez également d'une réduction à hauteur de 9% pour les manifestations sportives occasionnelles ainsi que les cours de sport amateurs.**

## Pour commencer, il faut créer son espace client :

[Lien vers la création d'espace client](#) (privilégiez Chrome, le site n'est pas optimisé pour tous les navigateurs)



Vous pouvez créer cet espace via une **facture** de la SACEM si vous en avez déjà une. Sinon cliquez sur **“Tout premier contact”**. Renseignez ensuite les informations demandées (si vous passez par **“Tout premier contact”**, **prévoyez les n°RNA et SIRET de la structure**).

Une fois votre espace créé, rendez-vous dans **“Vos informations”**



La CNFR ayant négocié un **partenariat** avec la SACEM, il vous faut déclarer, dans la rubrique **“Vos informations”**, votre **affiliation à la CNFR** pour bénéficier des avantages.

VOS ADHÉSIONS

Adhérent(e) à un organisme signataire d'un accord de partenariat avec la Sacem

Rechercher un organisme

Si votre fédération transfère directement le fichier d...

Association agréée « Education populaire »

ANNULER VALIDER ✓

Dans “**Vos adhésions**” cliquez sur le bouton en forme de crayon pour pouvoir modifier l’onglet. Ensuite cochez “**Adhérent(e) à un organisme signataire d’un accord de partenariat avec la SACEM**” et recherchez “**CNFR et associations de développement de d’animation du milieu rural C.N.F.R**”.

VOS ADHÉSIONS

Adhérent(e) à un organisme signataire d'un accord de partenariat avec la Sacem

Rechercher un organisme

CNFR + Debut + Fin

JUSTIFICATIF DE VOTRE ADHÉSION *(facultatif)*

**Aucun fichier sélectionné**  
Merci de saisir la date de début

Si votre fédération transfère directement le fichier d...

Association agréée « Education populaire »

ANNULER VALIDER ✓

Il vous sera demandé la **date de début d’affiliation** et votre **justificatif d’adhésion** (le justificatif est facultatif car la CNFR communique la liste de ses adhérents à la SACEM mais mieux vaut l’envoyer malgré tout). Vous n’avez plus qu’à cliquer sur “**Valider**”.

# Vous pouvez maintenant faire vos déclarations auprès de la SACEM

Si vous devez faire une déclaration dans le cadre du sport  
(Notamment **gym** et **danse**)

Il existe un **forfait annuel** proposé par la SACEM (vous bénéficiez ici aussi des réductions offertes par le partenariat avec la CNFR). Ce forfait prend en compte les **cours** (hebdomadaires, mensuels...) et les **éventuelles animations/représentations** (6 représentations par ans maximum avec ce forfait).

Grille tarifaire

Importance de la musique dans la pratique sportive	FORFAIT ANNUEL PAR LICENCIÉ (TRP/TTC)		
	Musique dans la pratique sportive sonorisation des locaux du club 1 animation par an par club	Musique dans la pratique sportive sonorisation des locaux du club jusqu'à 3 animations par an et par club	Musique dans la pratique sportive sonorisation des locaux du club jusqu'à 6 animations par an et par club
Niveau 1	0,42	0,86	1,45
Niveau 2	0,86	1,72	1,92
Niveau 3	1,88	2,25	2,84
Minimum annuel par club	105,12	159,74	319,47

Pour bénéficier de ce forfait, il faut **remplir le formulaire suivant** et l'envoyer par mail ou courrier à votre délégation de la SACEM

[Formulaire](#) (n'oubliez pas de mentionner votre affiliation CNFR, cochez oui à "Affiliation à un organisme signataire d'un accord de partenariat avec la SACEM")

**SACEM Marseille**

*dl.marseille@sacem.fr*

*Le Grand Pavois*

*314 Avenue du Prado*

*CS 70335*

*13271 MARSEILLE CEDEX 08*

Pour tout autre événement, obtenez une autorisation de diffusion sur le site de la SACEM ou par téléphone

En le faisant en avance bénéficiez d'une réduction de 20% en plus des 9% offerts avec l'affiliation CNFR

Téléphone : 04 86 06 32 50

[Faire sa déclaration par internet](#)

Précisez le type d'activité recherché et effectuez une déclaration :

Exemples : Site Internet, Bar, Boutique, Coiffeur, Application mobile, TV, Radio, Concert, Bals, CD, DVD ..

Rechercher

### Les autorisations du moment

- Concert
- Soirée dansante
- Bal
- Forfait TV Sport
- Restaurant
- Repas dansant
- Evènement avec de la musique en fond sonore (hors évènement sportif)
- Mairie d'une commune jusqu'à 5000 habitants
- Camping
- Animations musicales dans les cafés, hôtels et restaurants
- Web radio associative / de particulier
- Ecoute de musique à l'unité
- Ecoute de musique par abonnement

Trouvez votre autorisation par mot clé ou via les liens proposés. Trouvez votre événement et cliquez sur "effectuer une déclaration".

Concert

Effectuer une déclaration >

< Retour

### Tarifs

A partir de 49,76 € HT

Effectuer une déclaration >

#### Obtenez votre autorisation instantanément

- 1 Déclarez en quelques clics
- 2 Validez votre devis
- 3 Diffusez toute la musique que vous souhaitez

#### Rémunérez les créateurs des œuvres que vous allez jouer ou diffuser lors de votre évènement !

- BÉNÉFICIEZ DE 20% DE REMISE en déclarant votre évènement avant son déroulement >
- PROFITEZ DE SERVICES SUPPLÉMENTAIRES gratuitement avec Sacem Pro et Sacem Connect >
- BÉNÉFICIEZ D'UN FORFAIT SIMPLIFIÉ si le budget des dépenses n'excède pas 5 000 € TTC et le prix d'entrée 20 € >
- DIFFUSEZ TOUTE LA MUSIQUE que vous souhaitez en toute tranquillité >
- PAYEZ AVEC L'UN DES NOMBREUX MOYENS DE PAIEMENT mis à votre disposition >
- CONTRIBUEZ à faire vivre la musique >

Parmi les informations à prévoir : mode de diffusion, artiste(s), budget de l'événement

**1**

DÉCLARATION      COORDONNÉES      CONTACT      TARIF      VALIDATION      CONFIRMATION

### VOTRE ÉVÈNEMENT

Nom de l'évènement

Date

Heure de début  :

Heure de fin  :

### TYPE DE DIFFUSION MUSICALE

Sélectionnez un ou plusieurs types de diffusion

Artistes, groupes, orchestres

Disc-jockey

Musique enregistrée (CD, MP3, streaming...)

### BUDGET

Prix d'entrée le plus pratiqué  € TTC

Le prix d'entrée correspond au tari... v

Ce prix d'entrée inclut un repas

Le repas comprend généralement : en... v

Budget artistique prévisionnel\*  € TTC

Cachet, cotisation au CUSO, contrat... v


Frais techniques prévisionnels\*  -€ TTC

Sonorisation, éclairage, décors scé... v

Frais de communication prévisionnels\*  € TTC

Affiches, tracts, mailings, médias... v

\*Indiquez 0 si vous n'avez pas de frais.



Retrouvez le [diaporama](#) de la formation en ligne proposée par la CNFR au mois de juin 2024 (avec toutes les grilles tarifaires incluses)